

Montaigne et l'amitié

Dialogue

A. – Eh bien occupes-tu toujours tes loisirs à relire les «Essais»?

B. – Oui, et j'en tire «moult» profit moral. Justement, je relisais hier le chapitre XII du I^{er} livre, chapitre que Montaigne consacre à l'Amitié.

A. – Je sais que c'est l'un des traités les plus remarquables qui aient été composés sur l'amitié. On rencontre rarement des liens aussi intimes et aussi noués que ceux qui unissaient Montaigne à La Boétie.

B. – Montaigne le reconnaît lui-même, puisqu'il considère leur amitié comme si entière et si parfaite, qu'il n'est guère exemples de semblables.

A. – En effet, je me souviens qu'il écrit que c'est beaucoup si la fortune y arrive une fois en trois siècles.

B. – Montaigne admet d'ailleurs qu'il existe d'autres amitiés, qu'il qualifie de «communes». Ce ne sont, explique-t-il, qu'accointances et familiarités, nouées par quelque occasion ou commodité. Il témoigne assez de méfiance à l'endroit de ces amitiés de second ordre et il conseille de se conduire avec prudence à leur égard; si bien qu'il faut, en ce qui les concerne, aimer son ami comme si quelque jour on devait le haïr, le haïr comme si quelque jour on devait l'aimer; il qualifie d'abominable ce précepte, qu'il emprunte à un certain Chilon mais il le juge «salubre» dans les amitiés ordinaires et coutumières, amitiés auxquelles il applique ce dit d'Aristote: «O mes amis, il n'y a pas d'amis». On sent son mépris pour ces amitiés de deuxième zone, de même que pour les bienfaits et les services qu'elles comportent et il les met triomphalement en parallèle avec la souveraine et maîtresse

amitié qui le liait à La Boétie, amitié où ils ne se réservaient rien en propre – «ni qui fut, ou sien ou mien».

A. – Certains ont reproché à Montaigne de placer l'amitié au-dessus de l'amour en général, de l'amour familial et conjugal en particulier.

B. – Il s'agit de comprendre Montaigne, qui n'envisage que l'amour, entendu physiquement, désir qui perd de son intensité par la jouissance. L'amitié, à rebours, se nourrit, s'élève, s'accroît, par la jouissance, car elle est d'ordre spirituel et s'affine par l'usage. Quant à l'amour filial, il est fondé principalement sur le respect; il cite assez brutalement, selon l'esprit de son temps, Aristippe, auprès duquel on insistait quant à l'affection qu'il devait à ses enfants, parce qu'ils étaient sortis de lui: Aristippe se mit à cracher et répondit que son crachat était aussi sorti de lui, de même qu'en sortent les poux et les vers. Il cite aussi brutalement la réponse d'un autre que Plutarque voulait induire à s'accorder avec son frère: «Je n'en fais pas, répondit l'autre, plus de cas pour être sorti du même trou». Montaigne, en résumé, estime que les relations créées par le sang ont contre elles qu'elles n'ont pas été choisies; votre père ou vos frères peuvent vous être antipathiques, n'avoir avec vous aucun point de contact moral, etc. C'est pourquoi il situe sur un plan supérieur l'amitié, œuvre d'élection, qui n'est dictée ni par la loi ni par la nature, mais émane de la «liberté volontaire».

A. – Est-ce que Montaigne ne se montre pas quelque peu méprisant pour la femme quant à la compréhension de l'amitié comme il l'entendait: «chaleur générale et universelle, constante et rassise; toute douceur et polissure, qui n'a rien d'âpre ou de poignant» – ce sont, si je me souviens, ses propres termes?

B. – En effet, Montaigne juge que la «suffisance ordinaire» des femmes les rend impropres à cette amitié là, leur âme ne

lui paraît pas assez ferme pour «soutenir l'étreinte d'un nœud si pressé et si durables»; selon lui, le sexe féminin n'a pu encore parvenir à la conception de l'amour physique allié à l'amitié, c'est-à-dire «entier»; leur conception de l'amour comporte qu'il s'évanouisse et s'alanguisse dès qu'il devient amitié. L'auteur des «Essais» écrit-ici avec l'esprit de son temps; je crois, pour ma part, qu'il y a des femmes (et peut-être plus nombreuses qu'on le suppose) susceptibles d'amitié au sens où l'entendait notre célèbre essayiste et même fort capables d'allier l'amour sentimental et charnel à l'amitié «spirituelle». On pourrait en citer force exemples.

A.— Je sais bien que toi, tu ne donneras jamais tort à la femme... Tu la justifies toujours.

B.— Pas toujours, tu le sais bien. Tu connais mon aversion pour la femelle frivole et à cervelle d'oiseau, pour la coquette, pour la flirteuse, pour la coureuse d'aventures, pour la prostituée bénévole ou salariée, mais, dans ce cas-ci, est-ce que l'homme a jamais cherché en ses compagnes des «amies» au sens où l'entendait notre auteur? Ne voit-il pas le plus souvent en elles tantôt un objet de luxe, tantôt un instrument, de plaisir charnel, tantôt une bonne ménagère doublée d'une bonne génitrice, tantôt enfin une associée sûre dans ses entreprises industrielles ou commerciales, légales ou non. Je postule, moi, que c'est la faute de l'homme — la faute originaire — s'il ne rencontre pas plus souvent de femmes capables d'amitié vraie et profonde. Et je maintiens mon dire, face aux affirmations ou invectives des moralistes, classiques ou non, touchant l'infériorité féminine.

A.— C'est à examiner de près et à creuser sérieusement. D'ailleurs, ce n'est pas de cela qu'il s'agit, c'est de l'amitié nouée entre Montaigne et La Boétie. Je crois me souvenir qu'il l'avait douée de qualités exceptionnelles.

B. — En effet. le début de cette amitié avait été semblable à un coup de foudre. Montaigne ne cherche pas à en analyser les

causes. – «Parce que c'était lui, parce que c'était moi» – Elle n'avait pas perdu de temps pour se manifester et ne s'était pas réglée sur le modèle des «amitiés molles et régulières», auxquelles il faut tant de «précautions, de longue et préalable conversation»... Leur affection réciproque était si ardente et «découverte jusqu'au fond des entrailles l'un de l'autre que je connaissais la sienne comme la mienne, mais que je me fusse plus volontiers fié à lui qu'à moi». Ailleurs, décrivant les caractères de cette amitié, Montaigne écrit qu'elle ignore la division, la différence, le bienfait, les obligations, la reconnaissance, la prière, le remerciement et ainsi de suite. Tout est commun entre amis de cette sorte: volonté, pensée, jugements, biens, femmes, enfants, honneur et vie, et leur convenance «n'étant qu'une âme et deux corps, ils ne peuvent ni prêter, ni ajouter rien». (La Bible dit aussi de David et de Jonathan qu'ils n'étaient qu'«un cœur et qu'une âme»). Dans cette amitié-là, c'est celui qui reçoit qui oblige celui qui donne; c'est celui qui reçoit qui fournit le «contentement» à son ami «à son endroit ce qu'il désire le plus». Cette amitié est indivisible, chacun se donne si entièrement à son ami, qu'il ne réserve rien pour ailleurs, «chacun voudrait être double ou triple ou quadruple et être doué de plusieurs âmes et plusieurs volontés pour pouvoir les livrer à l'autre». La pluralité des amitiés lui semble chose vulgaire. L'amitié qui possède l'âme et la régente en toute souveraineté, il est impossible de la dédoubler.

A.– Montaigne se laisse évidemment entraîner ici. trop loin pour soutenir sa thèse, quoi qu'à vrai dire beaucoup d'amis égale zéro d'amis. Mais est-ce que Montaigne ne s'est pas élevé contre l'homosexualité?

B.– Oui, il a déclaré cette «autre licence grecque justement abhorrée par nos mœurs». D'autre part, la superficialité de telles amours ne lui disait rien, mais il apercevait chez les grecs «le désir d'une conception spirituelle par l'entremise d'une beauté corporelle» et, une fois celle-ci fanée,

l'espoir, par cette association mentale, par la bonne grâce et la beauté de l'âme, d'établir «un marché plus ferme et plus durable». Enfin – écrit-il – tout ce qu'on peut invoquer en faveur de l'Académie, c'est que c'était un amour se terminant en amitié. Il ne semble d'ailleurs pas qu'il y ait jamais eu attraction physique entre Montaigne et La Boétie.

A.– Je crois me souvenir que cette belle amitié a duré peu de temps.

B.– En effet, quatre ans. C'est ainsi qu'il exhale ses regrets: «Depuis ce jour que je le perdis, je ne fais que traîner languissant et les plaisirs même qui s'offrent à moi, au lieu de me consoler, me redoublent le regret de sa perte. Nous étions à moitié de tout, il me semble que je lui dérobe sa part. J'étais si fait et accoutumé à être deuxième qu'il me semble n'être plus qu'à demi»,

A. – Cela nous change de la plupart des amitiés contemporaines, si peu profondes si volages, si inconstantes; basées sur l'intérêt du moment ou le profit futur.

B. – Montaigne cite, au cours de ce chapitre fameux, ce vers d'Horace: «Tant que j'aurai ma raison, je ne trouverai rien de comparable à un tendre ami» et cette phrase de Cicéron: «L'amitié ne peut être solide que dans la maturité de l'âge et de l'esprit.» Cependant, La Boétie comptait de seize à dix-huit ans lorsqu'il contracta amitié avec Montaigne. Il possédait surtout la maturité d'esprit, puisque Montaigne, lui donne seize ans quand il composa le traité de la «Servitude Volontaire». Pour ma part, je pense en premier lieu que de pareilles amitiés ne se peuvent concevoir – hors de toute questions d'âge – sans la maturité de l'esprit en second lieu qu'elles sont le fait de tempéraments d'exception. Heureux devons-nous nous estimer lorsque nous rencontrons un de ces «uniques» – hommes ou femme – qui ne considèrent pas l'amitié comme un jeu, un amusement, une distraction, mais comme ce qu'il y a peut-être de plus important dans la vie. L'amitié-

girouette n'a jamais produit qu'amertume et souffrance.
Sachons choisir nos amis- féminins comme masculins - voilà la
moralité de ce chapitre.

E. Armand,
15 décembre 1943.